

Questions de l'AFIS aux candidats à la présidentielle 2022

Réponse de Fabien ROUSSEL

1. Quelle est la place de l'expertise scientifique dans l'élaboration de votre programme ?

Elle est centrale. Des scientifiques du GIEC, aux rapports des Académies des sciences, de technologie ou de médecine, des synthèses contenues dans les rapports de l'OPESET, ou ceux du Haut conseil pour le climat, et plus généralement les grands organismes et Corps d'Etat, toute politique sérieuse doit s'appuyer sur leurs conclusions. L'expertise éclaire, le politique décide, nous sommes clairs là-dessus.

Mais sans expertise sérieuse, pas de décisions politiques éclairées, c'est pour cela qu'il faut la respecter et la préserver. L'expertise scientifique est parfois dénigrée et malmenée lorsqu'elle n'aboutit pas aux conclusions que certains politiques attendent : c'est dangereux car cela sape la confiance en la science.

Nous préférons par contre une expertise publique, gage d'indépendance vis-à-vis des intérêts privés, ce qui n'empêche pas d'auditionner des experts ayant travaillé ou travaillant dans le privé.

Le programme de Fabien Roussel s'est basé sur les expertises du GIEC notamment concernant le volet climatique et les rapports du Haut conseil pour le climat. Il s'est aussi inspiré des nombreuses contributions de la **revue Progressistes**, revue scientifique et techniques, que s'est dotée le parti communiste, revue accueillant des contributions d'experts venant d'horizons politiques différents (on y trouvera par exemple des contributions marquantes de Yves Brechet sur Astrid et la filière nucléaire, qui a grandement inspiré notre programme sur le nucléaire du futur).

C'est une revue unique dans le paysage politique qui est la preuve de l'importance qu'on accorde à l'expertise scientifique.

2. Quelle est votre vision du rôle et des agences d'expertise ou sanitaires (ASN, ANSES, ANSM, ...) ? Avez-vous confiance en leurs évaluations, ou craignez-vous que leurs avis soient partisans? Dans ce cas, qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?

Il est vain d'exiger une objectivité totale de ceux qui construisent l'expertise, mais on peut globalement faire confiance au sérieux de leurs travaux. Le caractère public de ces instances, le fait d'avoir de nombreux fonctionnaires dont la rémunération ne dépend pas du privé, est un gage aussi d'indépendance et d'objectivité, et de confiance qu'on peut accorder. Il faut donner des garanties dans les statuts des personnels de ces agences, afin de les protéger et favoriser/encourager à l'exercice de droit d'alerte sans être intimidé par la hiérarchie.

Le cas Irene Frachon - lanceuse d'alerte autour du mediator, est un cas d'école qui montre qu'il y a des progrès encore à faire et des gardes fous à élaborer pour éviter les conflits d'intérêt et même tout simplement les erreurs humaines d'appréciations des risques. Donner des moyens budgétaires conséquents pour embaucher de nombreux fonctionnaire et réaliser les expertises les plus complètes.

3. Selon vous, quels acteurs ou dispositifs sont les plus pertinents pour juger des risques sanitaires ou environnementaux d'une nouvelle technologie ?

L'OPECST nous semble être un exemple pour éclairer de façon la plus complète et en auditionnant le meilleur de l'expertise, sur tel ou tel usage d'une technologie. Cet organisme devrait avoir plus de moyens et être mieux valorisé auprès du grand public avec des versions des rapports plus vulgarisé et diffusés.

4. L'épidémie Covid a mis en lumière certaines dérives du fonctionnement des institutions scientifiques (course à la publication, effets de mode liés aux opportunités de financement, voire fraude scientifique pure et simple). Quelle est votre position sur le fonctionnement de la recherche (publique ou privée) et les éventuelles mesures à mettre en place pour corriger les problèmes ?

Revenir aux financements pérennes et récurrents des organismes publics de recherche. La précarité, la course aux publications, la concurrence généralisée... ont gravement dégradé la qualité de la recherche et du débat scientifique. Refonder un statut protecteur pour les doctorantes et les doctorants et plus largement de sécuriser l'emploi et la formation avec une continuité de revenu.

5. Quelles découvertes scientifiques ou innovations technologiques vous paraissent majeures dans l'histoire de l'humanité ?

- Le nucléaire civil, et sa déclinaison vers les surgénérateurs nous apparaissent comme une découverte et une application majeure, qui permettra à l'humanité de bénéficier d'une énergie quasi illimité et concentrée. Si le déploiement de cette technologie bas carbone se fait dans de bonne conditions, on pourra subvenir aux besoins essentiels de l'humanité (engrais pour l agriculture, eau par dessalement, chauffage, électricité, transport, industrie etc.)
- le déploiement foudroyant de l'informatique, démultipliant les capacités de calculs, avec des logiciels permettant en quelques minutes de faire le travail de dizaines d'ingénieurs qui il y a 40 ans aurait pris des journées entières, cela a changé la donne dans pratiquement tous les domaines.
- Les progrès en biotechnologie multipliant les rendements dans l'agriculture et assurant notre sécurité alimentaire ainsi les progrès de la médecine dans l'imagerie médicale permettant de traiter les maladies de façon de plus en plus fine.

- Internet, que personne n'a vu venir il y a 30 ans, et son dérivé le smartphone nous permettant d'avoir dans notre poche l'accès immédiat à la quasi intégralité de la connaissance humaine. C'est une chance mais cela pose aussi des défis démocratiques et de bon usage de cette masse de connaissance.

6. Certains revendiquent une place dans le système de santé pour les médecines alternatives (remboursement par la sécurité sociale, utilisation dans un cadre hospitalier, enseignement, production de diplômes officiels...). Qu'en pensez-vous ?

Il revient à la communauté scientifique de déterminer quels sont les soins réellement efficaces. Si cette efficacité n'est pas avérée, nous sommes opposés à leur prise en charge par la sécurité sociale et nous pensons que les résultats scientifiques doivent être totalement transparents à l'égard des patients pour qu'ils ne s'écartent pas, au prix de leur santé, des parcours de soins réellement efficaces.

7. Pensez vous que la régulation des pesticides bio doit être basée sur les mêmes critères que celle des pesticides de synthèse, ou que leur caractère "naturel" justifie d'employer des critères différents ?

Non. Si la bouillie bordelaise est cancérigène (il y a du cuivre donc ça l'est), il faut alors indiquer que les produits « bio » utilisent aussi des pesticides classé nocifs pour la santé. Bien sur, dans toutes évaluations, ne pas oublier la règle qui nous dit que *c'est la dose qui fait le poison*, que des traces de produits cancérigènes n'impliquent pas forcément un risque pour la santé, même si nous devons mobiliser tous les moyens possibles pour limiter dans l'agriculture la quantité d'intrant et aller vers une agriculture écologiquement intensive comme le prôné l'agronome Michel Griffon. Entre le productivisme d'une agriculture orientée vers le business, et les visions naïves voulant revenir à une agriculture complètement dépourvue d'engrais et de produits phytosanitaires qui nous ferait perdre notre sécurité alimentaire, il y a un juste milieu à trouver. Un grand travail de pédagogie dans ce sens doit aussi être entrepris à l'école pour enseigner les bases de l'éco-toxicologie (niveau de dose, exposition etc) afin de se prémunir de discours alarmistes et démagogiques.

8. Au vu du changement climatique qui va impacter fortement le rendement des récoltes (cf dernier rapport du GIEC), pensez-vous que les biotechnologies (notamment les OGM) soient pertinentes pour développer, par exemple, des variétés résistantes aux sécheresses ou aux inondations ?

Il faut tout faire pour éviter de recourir systématiquement aux biotechnologie car cela risque d'acter trop facilement l'abandon des objectifs climatiques : la priorité reste de lutter contre le changement climatique.

Mais le réchauffement sera inévitable, et une des voies de l'adaptation sera d'utiliser les connaissances en biotechnologie pour sélectionner des variétés de plantes plus résistantes, moins consommatrices d'eau etc ... dans certain cas on sera parfois obligé d'avoir recours aux OGMs si vraiment on n'a pas le choix et que la survie des populations en dépend. Il faut alors que ces technologies soit développées dans un cadre de service public (INRA) et que les brevets soient partagés avec les pays en voie de développement.

9. Faites-vous confiance à l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour l'évaluation des risques liés au nucléaire ?

Oui. C'est l'Autorité de sûreté nucléaire la plus exigeante au monde, qui est souvent pris en modèle à travers le monde pour son sérieux et ses compétences : le Japon depuis 2011 s'en est inspiré pour se doter d'une autorité indépendante qui a fait défaut comme on l'a vu avec l'accident de Fukushima. Plus que d'énoncer des normes inatteignables, son rôle doit prioritairement être orienté vers la sûreté des installations.

Pour que la sûreté de nos installations soient maximale, il faut veiller à donner des moyens budgétaires à l'ASN, à l'IRSN, au CEA, mais aussi se donner les moyens de reconstituer une filière industrielle dans le nucléaire pour pouvoir retrouver un savoir-faire dans le domaine et atteindre les hauts niveaux d'exigences dans ce secteur. Il ne s'agit pas d'avoir seulement un bon gendarme du nucléaire, il faut aussi se donner les moyens industriels de respecter le code de la route ...